

## République Tunisienne

### Mission d'appui à la mise en œuvre du Projet de gestion durable des écosystèmes oasiens en Tunisie (GDEO) (P132157 - Don FEM No. TF017362)

(5 – 16 juin 2017)

#### Aide-mémoire

---

#### I. INTRODUCTION

1. Une équipe de la Banque mondiale (BM) a conduit en Tunisie du 5 au 16 juin 2017 la revue à mi-parcours du projet de gestion durable des écosystèmes oasiens en Tunisie. La mission a été conduite par Mr. Taoufiq Bennouna, Expert principal en Gestion des Ressources Naturelles et comprenait : Mr. Mohamed Adnene Bezzaouia, Spécialiste en Environnement, Mme. Blandine Marie Wu Chebili, Expert principal en passation des marchés, Mr. Mehdi El Batti, Expert en Gestion Financière, et Mme Leila Chelaifa, Assistante de Programmes. Messieurs Angelo Bonfiglioli et Mohamed Benharref ont appuyé les membres de la mission à distance. La mission a reçu un important appui de la part de Mme Eileen Murray, représentante résidente de la Banque mondiale à Tunis.
2. Cette revue à mi-parcours avait pour objectif d'évaluer les progrès réalisés par le projet, la pertinence des différentes activités et les modalités d'intervention, les principales contraintes de mise en œuvre rencontrées et les mesures correctives et ajustements à apporter au projet pour faciliter le rythme d'exécution, et pour mieux assurer ainsi l'atteinte de manière satisfaisante de ses objectifs, résultats et bénéfices attendus. Par conséquent, une attention particulière a été portée à : (i) l'état de réalisation du plan de travail par rapport aux prévisions ; (ii) le fonctionnement des structures de mise en œuvre et la mise en place des actions de renforcement des capacités prévues ; (iii) le fonctionnement du système de suivi-évaluation et le suivi des indicateurs de résultats du projet ; (iv) la gestion fiduciaire (financière, passation des marchés et décaissements) ; et (v) le respect des mesures de sauvegarde environnementale et sociale.
3. Le présent Aide-mémoire a été discuté avec les parties prenantes qui ont validé son contenu, il résume les principales conclusions et recommandations de la mission. Il a été en outre, restitué à Madame Kalthoum Hamzaoui, Directrice Générale de la Coopération Multilatérale, Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale.
4. La liste des personnes rencontrées et le programme de la mission sont présentés en annexes no.1 et 2 ci-jointes.
5. L'UGP a partagé avec la Banque un rapport d'avancement du projet au 30 avril 2017, et la Banque a réalisé un rapport d'évaluation à mi-parcours du projet. Ces rapports ont permis d'identifier les principales réussites ainsi que les contraintes dans la mise en œuvre du projet et suggèrent des recommandations pour atténuer ces contraintes. Ces rapports sont accessibles sur le site du projet [www.oasys.tn](http://www.oasys.tn).

6. Les membres de la mission adressent leurs vifs remerciements aux autorités tunisiennes pour leur excellent accueil et leur collaboration efficace au bon déroulement de la mission. Ils remercient en outre les membres de de l'UGP aux niveaux central et local qui ne cessent de fournir tous les efforts en vue de la réussite du projet et sa mise en œuvre selon le calendrier et les dispositions convenus.
7. **Bref historique et description du projet.** Le tableau ci-dessous donne une synthèse sur le projet.

Agence de mise en œuvre	Ministère des affaires locales et de l'Environnement
Projet	Projet de gestion durable des écosystèmes oasiens en Tunisie
Coordination du projet	Direction générale de la qualité de la vie et de l'environnement (DGEQV)
Date d'approbation	11 juin 2014
Date d'entrée en vigueur	4 août 2014
Date de clôture	30-Nov-2019 Durée totale : 64 mois
Objectif de Développement du projet	Améliorer la gestion durable des ressources naturelles et de promouvoir la diversification des modes et moyens de subsistance dans des oasis ciblées.
Composantes	Composante 1 : Renforcement des capacités pour la gestion durable des écosystèmes oasiens Composante 2 : Appui à la mise en œuvre des PDPO Composante 3 : Coordination et gestion du Projet
Cat. Environnementale	B
Financement	Don FEM TF17362 : <b>5,18 MUSD</b>
Décaissement	3.35 MUSD ( <b>62,07%</b> ) au 8 juin 2017
Missions	Mission 1 : du 07 au 16 Janvier 2015 Mission 2 : du 15 au 20 juin 2015 Mission 3 : du 28 mars au 1er avril 2016 Mission 4 : du 26 au 30 septembre 2016 La mission de revue à mi-parcours se déroule exactement à la moitié de la période de mise en œuvre du projet : <b>32<sup>ème</sup> mois sur 64.</b>

## II. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

9. La mission souhaite tout d'abord souligner le fait que la revue à mi-parcours se déroule exactement **à la moitié de la durée du projet** et que le **taux de décaissement de celui-ci est de 62%**, soulignant ainsi la grande performance de ce projet. L'analyse des rapports d'évaluation ainsi que les réunions et échanges tenus lors de la mission confirment les **résultats très satisfaisants** du projet malgré que celui-ci se déroule dans des **zones défavorisées**, où les **capacités locales sont faibles**, alors que les **procédures fiduciaires sont réalisées en majorité au niveau local**. Les acquis du projet à ce stade sont les suivants :
- **La démarche de préparation du projet** et la qualité des activités réalisées : études diagnostiques multidisciplinaires, processus de ciblage d'oasis représentatives, initiatives de sensibilisation des populations, l'élaboration participative des PDPO des oasis ciblées, la préparation de la stratégie nationale de développement durable des oasis, la préparation d'un manuel opérationnel intégral.
  - **L'approche territoriale participative promue par le projet** a permis d'avoir un impact positif réel sur le terrain contribuant à une nouvelle prise de conscience sur l'importance sociale, économique et environnementale des oasis traditionnelles. Le Projet a été en mesure d'identifier et mettre en œuvre de nombreuses initiatives à l'échelle nationale (monographies des oasis ...) et locale (micro-projets communautaires multithématiques), qui non seulement répondent de manière pertinente à des besoins réels, mais aussi portent les germes d'une nouvelle approche du développement, au-delà même des écosystèmes oasiens proprement dits.

- **La mise en exergue de l'importance des écosystèmes oasiens traditionnels en Tunisie et à l'échelle internationale** : la démarche du projet est en train de contribuer à une nouvelle prise de conscience sur l'importance des écosystèmes oasiens au point de vue social, économique et environnemental au niveau de la Tunisie (élaboration de la stratégie nationale de développement des oasis et de son plan d'action) ; du Maghreb ou le projet a inspiré le projet régional sur la « Gestion adaptative et surveillance des systèmes oasiens au Maghreb » mené par la FAO et a contribué à l'initiative Oasis lancée lors de la COP22.
- La promotion d'un **Partenariat multi-acteurs et pluri-thématiques pour la gestion intégrée des oasis** : Des formes efficaces de partenariat entre plusieurs acteurs aux niveaux **international** (à travers MENA-DELP, le projet régional de la FAO ...), **national** (à travers la diversité des parties prenantes impliquées), et **local**, à travers les commissions locales, les réunions de concertations sur le choix et le suivi des micro-projets.
- **Un Nouveau contrat social** : Malgré les problèmes d'une situation de transition politique et administrative, le projet a su promouvoir une nouvelle dynamique sociétale scellant la confiance entre les organisations de la population locale et l'administration. Les acteurs locaux (GDA, associations locales, agriculteurs) se prennent mieux en charge, respectent les principes clés de la bonne gouvernance, et adoptent de manière systématique une démarche participative.

10. La mission d'évaluation a permis aussi d'identifier certaines imprécisions ou lacunes qui résultent essentiellement d'une interprétation / compréhension mitigée de certaines activités ou indicateurs par les partenaires :

- **Rôle peu efficient du Comité de Pilotage (COPI)** ;
- **Implication des femmes** moyennement satisfaisante ;
- **Fragilité de la durabilité de l'approche** et du modèle mis en place.

11. Concernant l'avancement des activités du projet, celles-ci connaissent un progrès très significatif :

- Les activités de la composante 1 connaissent un taux d'achèvement élevé :
  - i. **La stratégie de développement durable des oasis et son plan d'action sont finalisés** et validés par le comité de pilotage, l'UGP a en outre élaboré un résumé exécutif de ces documents en langues française, arabe et anglaise et a assuré une dissémination très large ;
  - ii. **La stratégie de communication et son plan d'action ont été finalisés** et validés en Décembre 2016, en outre ont été produits plusieurs brochures sur le projet et ses activités, des guides des sites pilotes du projet (version arabe et française), et 7 films documentaires. Le site web du projet est opérationnel sur le nom de domaine 'www.oasys.tn'. En outre le projet a appuyé plusieurs intervenants et acteurs, notamment les services déconcentrés, les OSCs et le secteur privé à engager des activités de vulgarisation, de sensibilisation et de promotion des bonnes pratiques de gestion des écosystèmes oasiens en Tunisie<sup>1</sup>.

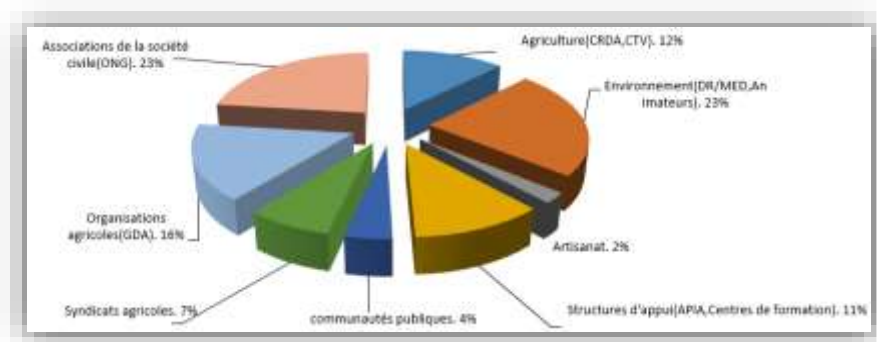
---

1

- GDA Biologique de Noueiel pour l'organisation du 3<sup>ème</sup> atelier sur l'agriculture biologique et le développement durable (18-20 Mars 2015) ;
- CRDA de Kébili, pour l'organisation d'un atelier sur le développement de la filière des dattes biologiques (Kébili, 7-8 Avril 2015) ;
- CRDA de Gabès, pour l'organisation d'un atelier national sur les cultures protégées biologiques (Gabès, 26-27 Mai 2015) ;
- L'association de Sauvegarde de la Medina de Gafsa pour l'organisation de l'atelier « Oasis en Péril (Gafsa, 26- 28 Mai 2015) ;
- L'association de Sauvegarde de la Médina de Gafsa (ASM) pour l'organisation de l'atelier « Pour une vision innovante du développement durable des oasis Tunisiennes » (Gafsa, 10- 12 Mai 2016) ;
- Le CRRAO de Dégache pour l'organisation de la 1<sup>ère</sup> foire de la biodiversité et les industries de transformation (Dégache, le 24-25 Mai 2016) ;
- L'association « La Ruhe- Tozeur » pour l'organisation du 1er Forum International des Oasiens (FIO, 14-18 Octobre 2016) ;
- L'association MED21 pour l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition du Prix Ibn Chabbat (Tozeur, 18 Octobre 2016)
- L'association « Chambre de Développement du Tourisme Oasien et Saharien, CDTOS, pour l'organisation de l'évènement culturel « Sound of Sahara » (24-26 Mars 2017)

3

- iii. **La monographie complète des oasis traditionnelles est aussi finalisée**, elle comprend pour la première fois en Tunisie un Atlas des oasis traditionnelles, un Système d'Information Géographique sur internet (GIS WEB), qui permettent une analyse détaillée des caractéristiques historiques, naturelles et écologiques de toutes les oasis traditionnelles en Tunisie, de l'occupation du territoire et de l'urbanisation, des activités économiques actuelles dans les oasis (agriculture, tourisme, industrie, ...), des potentialités et des opportunités et enjeux de développement futurs, en tenant compte des spécificités et du savoir-faire local de chaque oasis. Ce travail, effectué avec l'étroite collaboration des institutions régionales (CRDA<sup>2</sup>) et celles de la recherche (IRA, INAT ...) a permis aussi de recenser le nombre total des oasis en Tunisie qui est de 269 comprenant 126 oasis traditionnelles et 141 oasis modernes.
- iv. **Les activités de renforcement des parties prenantes ont été toutes réalisées** conformément au programme de formation développé en 2015 suite à l'analyse des besoins des parties prenantes en 2015. Au total, 273 participants ont bénéficié du programme, sur un total de 310 invités prévus ce qui correspond à un taux de participation global de 88%. Ces formations ont bénéficié à un public diversifié avec une majorité d'associations locales (Graphique 1). Le taux de participation des femmes était de 33%. Le taux de satisfaction des participants, concernant tous les thèmes couverts se situe à 73%.



Graphique 1 : Profils des participants aux sessions de renforcement des capacités.

- v. Les activités de **protection de la biodiversité oasienne** menées avec l'appui de l'IRA<sup>3</sup> et du CRRAO<sup>4</sup> **avancement correctement et ont consisté** à ce jour en : (i) l'établissement d'un rapport méthodologique d'intervention au niveau des oasis ciblées ; (ii) engagement des activités de prospection et d'inventaires ; (iii) élaboration des rapports de prospection ; et (iv) réintroduction depuis Janvier 2017 des cultivars rares ou en voie de disparition dans les sites pilotes du projet.
- vi. Les actions relatives au **suivi et à l'évaluation** des activités du projet ont permis la mise en place d'un **système informatisé avec une base de données** alimentée régulièrement et qui permet de suivre aussi bien les activités centrales, mises en œuvre par l'UGP, celles locales, réalisées dans les sites pilotes et ayant un objectif de coordination, d'organisation et de suivi, sans être rattachées à un microprojet particulier, et enfin les activités de concertation, de mise en œuvre et de suivi d'un microprojet communautaire dans un site donné. Ces informations sont ensuite analysées pour évaluer l'impact socio-économique et environnemental du projet. Elles sont également utilisées pour mesurer, en temps réel, l'avancement des indicateurs du cadre de résultats du projet (figure 1).

<sup>2</sup> Commissariats régionaux de Développement de l'Agriculture

<sup>3</sup> Institut des Régions Arides

<sup>4</sup> Centre Régional des Recherches Agronomiques en milieux oasiens

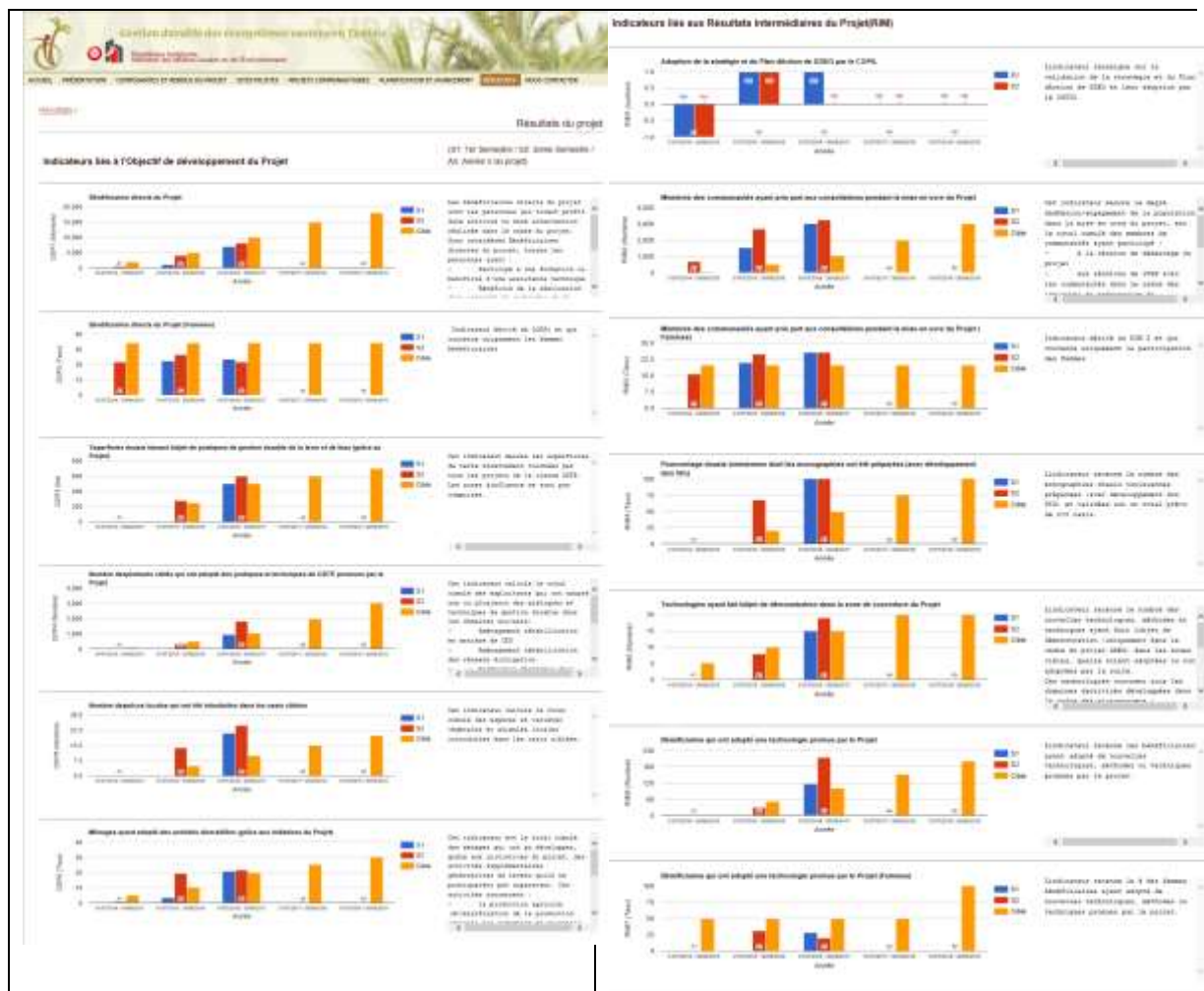


Figure 1 : Evolution des indicateurs du cadre de résultat du projet

- Les activités de **la composante 2** connaissent aussi un très bon niveau d’avancement. A la date du 30 Avril 2017, le nombre total des **projets communautaires** signés et engagés dans les 6 sites pilotes du projet est de **65** dont **43 microprojets dans le domaine de la gestion durable des terres et de l’eau et de la biodiversité, et 22 microprojets dans le domaine de La diversification des modes et moyens de vie**. Ces microprojets totalisent ainsi un engagement financier estimé à environ 2.185 millions USD, soit 49% du budget de la composante 2. Il est important de souligner d’une part la grande diversité et la complémentarité des micro-projets appuyés<sup>5</sup> et la multiplicité des acteurs concernés, et d’autre part l’effort d’encadrement nécessaire pour leur mise en œuvre. Les principales difficultés rencontrées à ce niveau concernent (i) les délais importants de transmission des rapports et justificatifs par les porteurs des projets ; (ii) les difficultés d’ouverture de comptes bancaires ; (iii) Le manque manifeste des capacités au niveau local pour la planification et la gestion des projets, ce qui nécessite un effort considérable et continu pour l’assistance, le suivi et le renforcement des capacités.
- En outre, ces micro-projets ont permis le nettoyage d’environ 260 ha, 8000 mètres de pistes, et 6000 mètres de drains d’eau bénéficiant à 550 agriculteurs (dont uniquement 10 % de femmes).

<sup>5</sup> Microprojets de nettoyage, d’amélioration du système d’irrigation et d’économie de l’eau, de valorisation des déchets verts des oasis pour la fertilisation des terres et le développement de l’élevage, de rajeunissement du palmier dattier, de lutte intégrée contre les maladies des palmiers dattiers et les arbres fruitiers, d’apprentissage des techniques agricoles, de pollinisation mécanisée et d’amélioration de la biodiversité oasienne

- L'ensemble des projets communautaires engagés par le projet ont permis (i) la création d'environ 500 postes d'emplois temporaires (6 à 8 mois, dont environ 25 % pour les femmes) et environ 50 postes d'emplois permanents (dont 15 % pour les femmes) et la mobilisation de ressources financières additionnelles équivalentes à environ 600 milles USD au profit des 6 GDAs, à travers les contributions des agriculteurs bénéficiaires et l'appui fourni par le projet pour tirer profit des subventions de l'Etat pour l'acquisition des équipements agricoles (Agence de Promotion des Investissements Agricoles, APIA). Ces moyens financiers permettent de garantir la durabilité des actions de nettoyage et de restauration de la biodiversité oasisienne.
- Il est nécessaire de donner plus d'attention à la mise en œuvre de la sous-composante 2.B relative aux microprojets communautaires dans le domaine de la diversification des moyens de subsistance afin d'améliorer le niveau d'engagements d'ici la prochaine supervision

### **Engagements et paiements financiers**

12. Les **décaissements** sur le don FEM connaissent toujours un accroissement significatif reflétant la dynamique de mise en œuvre du projet. Le projet a décaissé à ce jour 3,575,772 USD ce qui représente **62%** du montant total du don enregistrant ainsi une augmentation de 25% par rapport à la dernière mission de supervision (septembre 2016).
13. Le montant des **paiements** est de 3,044,608.26 USD, soit **52.85 %** du montant total du don (et 25% d'augmentation par rapport à la dernière mission)
14. En ce qui concerne le montant des **engagements**, il est de 4,642,991.26 USD, soit **80.60%** (contre 60% lors de la dernière mission).
15. Les engagements et les paiements prévisionnels sur la période juillet-décembre 2017 permettent d'indiquer que sur le deuxième semestre 2017, le montant des engagements atteindra 99.60% du montant du don et le montant des paiements sera de 71.35% avec la plus grande augmentation qui concerne la composante 2 relative à l'appui à la mise en œuvre des PDPO.

### **Passation des marchés**

16. Les résultats de la supervision des activités relatives aux passations des marchés sont globalement satisfaisants :
  - L'équipe UGP dispose de la capacité et de l'expérience pour assurer une gestion rigoureuse des activités de passation des marchés du projet ;
  - Les chargés des passations des marchés des micro-projets au niveau local sont motivés et possèdent les connaissances de base sur les procédures applicables ;
  - De manière générale, les activités de passation des marchés ont été menées conformément aux règles et procédures de la Banque et en respectant les modes d'acquisitions prévus dans l'accord de don du projet ;
  - Les appels d'offres lancés jusqu'à cette mission de supervision ont tous été revus et validés par l'UGP ;
  - Les délais minimum requis pour chaque étape de la passation des marchés sont respectés ;
  - Aucune plainte concernant le processus d'acquisition n'a été reportée.

## **Sauvegardes environnementales et sociales**

2. Tous les nouveaux microprojets lancés à partir d'octobre 2016 ont fait l'objet, en plus de la FEDS, du remplissage systématique d'un document « *Gestion environnementale et sociale* » qui présente un plan d'atténuation des impacts attendus, détaillant les responsabilités ainsi que les coûts associés à la mise en œuvre de ces mesures. Le suivi de la mise en œuvre de ce plan d'atténuation se fait au niveau local par l'animateur ou le gestionnaire local du microprojet qui formalise les résultats du suivi sur la *fiche de suivi environnemental et social*. Il se fait aussi périodiquement par l'UGP suite aux visites de contrôle de terrain. Ces fiches de suivi sont systématiquement annexées aux rapports d'avancement périodiques des microprojets. Le prochain rapport d'avancement de mise en œuvre des mesures de sauvegarde et sociale présentera une synthèse des résultats de ces fiches de suivi. Tous les documents de gestion environnementale et sociale des microprojets seront publiés sur le site web du projet.
3. Une fiche de plainte est disponible au niveau de chaque GDA. Elle permet d'assurer une traçabilité complète du suivi de la plainte depuis son émission jusqu'à sa clôture. Le suivi de l'avancement de la résolution de la plainte se fait également sur la fiche de suivi environnemental et social. Une seule plainte a été enregistrée à ce jour et a fait objet d'un règlement à l'amiable.
4. En outre, vu la difficulté rencontrée dans l'application des fiches FEDS dont notamment la mauvaise compréhension des questions posées afin de noter correctement et classer les microprojets en B ou en C, Il a été décidé de procéder à des modifications sur la formulation des questions posées pour les rendre moins ambiguës, de garder le seuil de 15 à partir duquel le microprojet va être classé en B (donc nécessite la préparation d'une FIES complète) et rajouter une colonne pour l'applicabilité de la question en phase chantier et/ou en phase d'exploitation.
5. L'UGP a assuré deux sessions de formation sur les sauvegardes ainsi que la documentation y afférente en février et en avril 2017 ciblant les animateurs régionaux, les chefs de projets et les membres des associations locales. Une autre formation est prévue en juillet 2017.
6. Au vu de tous ces constats, la gestion des sauvegardes environnementales et sociales est jugée satisfaisante. Un plan d'actions a été convenu avec l'UGP :

## **Indicateurs de résultats**

17. Les valeurs cibles de certains indicateurs à la fin du projet ont déjà été atteints, pour les autres les valeurs attendues à la mi-parcours ont été atteints, voire dépassés. Les seuls indicateurs qui sont en dessous des seuils attendus sont ceux relatifs à la participation des femmes. Il a été convenu d'apporter les modifications ci-après aux valeurs des indicateurs.
  - ✓ Ramener la cible finale des femmes bénéficiaires du Projet à 35 %,
  - ✓ Ramener la cible finale des espèces locales introduites dans les oasis pilotes à 30 espèces,
  - ✓ Ramener la cible finale des cultivars produits, multipliés et distribués à 70 cultivars,
  - ✓ Ramener la cible finale des femmes ayant adopté une technologie promue par le projet à 25 %.

## **Recommandations de la mission**

18. Les différents échanges ont permis de convenir avec l'UGP sur les recommandations ci-après :

- Mise en place officielle de l'unité de gestion par objectif du projet : la mise en place d'une Unité de Gestion par Objectifs dédiée au projet (UGOP), devant favoriser la mise à disposition du personnel et la mise en place des incitations administratives au personnel du projet, n'est pas encore réalisée, bien que la décision de création de l'unité de gestion en date du 17 Novembre 2014 stipule que l'unité de gestion devra évoluer vers une unité de gestion par objectifs dans un délai maximal de six mois. La mission rappelle et invite le ministère à procéder à sa mise en place dans les plus brefs délais.
- Mettre à jour le manuel opérationnel et préciser les éléments ci-après :
  - i. La contribution maximale du projet à un micro-projet est de 50,000 USD. Le coût du projet peut être bien supérieur, et la contribution des bénéficiaires est de 30%.
  - ii. Mettre à jour les valeur cibles des indicateurs tels que précisés dans l'annexe xxx
  - iii. Mettre à jour les documents de sauvegarde du projet et la section relative aux sauvegardes dans le MOP
  - iv. Mettre à jour le manuel des procédures avec des précisions sur les procédures de passation des marchés (ouverture des plis, délais minimum pour soumettre des offres, etc.), les nouvelles annexes tels le guide sur l'archivage électronique et physique des documents, les modèles de contrats de travail pour salariés temporaires financés par la Banque pour les micro-projets.
- Prévoir la ventilation et l'utilisation des reliquats budgétaires attendus des gains de change
- Intégrer le GIS-WEB dans le site web du projet
- Publier tous les documents « *Gestion environnementales et sociales* » des microprojets ainsi que les deux FIES en préparation sur le site web du projet ; fin juillet 2017
- Emission du rapport d'activité sur la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales (renfermant une section synthétisant les fiches de suivi) ; mi-septembre 2017
- Mettre à jour le PPM avec les données complémentaires requises pour le suivi régulier (semestriel) des taux d'exécution physique et financière des micro-projets permettant ainsi d'évaluer globalement la performance des micro-projets ;
- Insérer tous les contrats dans STEP
- Enfin, suite à la quantité de travail requis pour faire le suivi quotidien et la gestion des microprojets, la mission recommande de renforcer les équipes locales par un expert junior par site. Le projet fera une proposition sur la durée du contrat et le coût total estimatif pour ce consultant en fonction des besoins de chaque site.
- Egalement, et en vue de promouvoir les projets ciblant les femmes dans les oasis pilotes, il a été convenu de procéder au renforcement de l'Unité de gestion du projet par un expert « genre » dont la mission devra cibler une meilleure intégration des femmes, notamment dans les activités génératrices de revenus et de diversification des moyens de subsistance.



### III- RESUME DU PLAN D'ACTION ET DES RECOMMANDATIONS

19. Le tableau ci-après résume les recommandations de la mission et les délais convenus pour leur réalisation

<b>Actions</b>	<b>Responsable</b>	<b>Date souhaité</b>
Mise en place de l'Unité de gestion par objectif du projet	MALE	Urgent
Mettre à jour le manuel opérationnel et soumettre à la non objection de la Banque	UGP	2 aout 2017
Intégrer le GIS-WEB dans le site web du projet	UGP	2 aout 2017
Publier tous les documents « Gestion environnementales et sociales » des microprojets ainsi que les deux FIES en préparation sur le site web du projet	UGP	Fin juillet 2017
Emission du rapport d'activité sur la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales (renfermant une section synthétisant les fiches de suivi)	UGP	Mi-septembre 2017
Insérer tous les contrats dans STEP	UGP	Fin juillet 2017
Renforcer les équipes locales par un expert junior par site.	UGP	Mi-septembre 2017
Renforcer l'UGP par un expert « genre »	UGP	Septembre 2017
Mettre à jour le PPM avec les données complémentaires requises pour le suivi régulier (semestriel) des taux d'exécution physique et financière des micro-projets permettant ainsi d'évaluer globalement la performance des micro-projets ;	UGP	Fin juillet 2017
Insérer tous les contrats dans STEP	UGP	Fin juillet 2017
Soumission d'une demande de réalimentation du compte désigné.	UGP	30 juin 2017
Soumission du rapport d'audit du projet au titre de 2016.	UGP	30 juin 2017
Soumission du RFI relatif au 1er semestre 2017.	UGP	15 août 2017
Soumission d'une demande de retrait de fonds pour la réalimentation du compte désigné.	UGP	15 juillet 2017

**Annexe no.1 : Programme de la mission d'appui**

**Projet de Programme**

**Mission de Supervision du Projet « Gestion Durable des Ecosystèmes Oasiens en Tunisie »**

## **Annexe no.2 : Liste des personnes rencontrées au cours de la mission**

